



**Intervention des élus SE-UNSA à la CAPA d'avancement
des professeurs certifiés de l'académie de Poitiers
le 5 février 2020**

Madame la Rectrice,
Mesdames et messieurs les représentants de l'Administration,
Mesdames et messieurs les représentants des Personnels,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour l'avancement d'échelon des professeurs certifiés de notre académie. Mais c'est la dernière année où nous pourrons mener un travail paritaire à ce sujet, c'est-à-dire travailler conjointement entre représentants de l'administration et représentants des personnels, ce qui permet d'assurer équité et justice dans la gestion de la carrière de nos collègues.

La volonté de l'exécutif derrière sa loi de transformation de la fonction publique, c'est clairement d'affaiblir les syndicats dans le but de pouvoir mener ses réformes comme bon lui semble. Mais la conséquence de ce dévoiement de notre dialogue social, c'est l'augmentation de la défiance des agents vis-à-vis de leur employeur. Car l'absence de transparence imposée par le gouvernement amputera d'autant légitimité des décisions administratives. Nous savons que les personnels du rectorat font preuve de bonne volonté et d'une grande déontologie. Mais si leur travail ne peut plus être communiqué aux représentants des personnels et bénéficier de leur expertise certaine, des erreurs ne pourront plus être identifiées et corrigées. Les recours et sollicitations directes vont inévitablement augmenter et donc représenter une charge supplémentaire pour les personnels administratifs. Pourtant, nous le savons, ils ont été en première ligne des baisses de moyens imposées ces dernières années et n'ont donc déjà plus les ressources suffisantes pour faire face sereinement à leur charge de travail. C'est pourquoi nous demandons à ce que les conséquences de cette loi soient évaluées (avec évolution du nombre de sollicitations par mail et téléphone, du nombre de recours par exemple) et remontées au ministère afin qu'il obtienne une adaptation de cette loi aux conséquences néfastes pour tous.

L'occasion nous est donnée une dernière fois de pouvoir aider à obtenir un avancement d'échelon transparent, juste et équitable. C'est ce à quoi nous arriverons à l'issue de cette commission. Nous regrettons toutefois le peu d'élus à l'avancement accéléré et considérons injuste la situation potentielle de nos 28 collègues ayant obtenu un avis excellent mais qui ne seront pas promus car ils sont nés trop tard et bloqués par un contingent trop faible ! Ces résultats déçoivent les espoirs placés dans les rendez-vous de carrière car l'avancement d'échelon est la seule possibilité laissée à nos collègues d'obtenir un meilleur salaire, alors que le point d'indice est gelé depuis bien trop d'années (entre 2010 et 2016 et depuis 2018), ce qui a fait perdre 20% de pouvoir d'achat à tous les fonctionnaires.

D'ailleurs, la revalorisation enseignante, promise par le gouvernement en contrepartie de sa réforme des retraites, ne crée pas un nouvel espoir. Nos collègues n'y croient pas car leur défiance envers un gouvernement qui ne respecte aucun dialogue social est installée dans leur esprit. C'est pourquoi notre syndicat s'attachera à ce qu'elle soit accordée sans contrepartie sur leurs missions ! C'est aussi pourquoi nous sommes attentifs à ce qu'aucun agent public ne soit perdant dans une réforme des retraites dont nous n'étions pas demandeur. Et c'est dans cette démarche que nous avons déjà obtenu une prise en compte des personnels BIATSS dans la revalorisation enseignante. Nous avons raisonnablement appelé à la grève et le feront encore si cela nous permet d'obtenir les garanties légitimement attendues par nos collègues. Mais d'ici là, l'UNSA prend ses responsabilités pour obtenir que cette réforme, qui apporterait plus de justice et une pérennité de notre système de retraite par répartition, le soit réellement.